

Questions orales

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je ne me suis pas rendu en Union Soviétique récemment et je n'ai pas non plus l'intention de m'y rendre bientôt. Ce pays nous envoie assez de visiteurs.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**LES MODIFICATIONS AUX LOIS SUR LES LIBÉRATIONS
CONDITIONNELLES**

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. On rapporte que le président de la Commission de police de Waterloo a l'intention d'écrire au solliciteur général pour lui demander d'envisager des modifications aux lois sur les libérations conditionnelles, afin d'empêcher les délinquants sexuels de répéter leur infraction, la police ayant déjà dépensé près de \$85,000 pour éviter cette répétition de délits...

Une voix: Je ne comprends rien de ce que vous dites car votre collègue fait un tel chahut.

M. Crouse: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Saskatoon-Biggar a la parole.

M. Crouse: Le ministre a trompé la Chambre, mercredi soir, lorsqu'il a dit qu'il était allé en Union soviétique.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Crouse: Dites-nous la vérité.

M. l'Orateur: A l'ordre. Malgré l'allégation que vient de faire le député, le ministre a donné une réponse explicite à la Chambre. Je ne crois pas que sa déclaration ait été de nature à tromper la Chambre.

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de reprendre ma question au solliciteur général. On rapporte que le chef de la Commission de police de Waterloo veut écrire au solliciteur général au sujet de modifications éventuelles aux lois sur les libérations conditionnelles, pour empêcher qu'un délinquant sexuel ne répète ses délits, la police de cet endroit ayant déjà dépensé près de \$85,000 à cette fin. Le solliciteur général envisage-t-il d'apporter des modifications aux lois et aux règlements sur les libérations conditionnelles, pour éviter la répétition d'incident de ce genre, et dans l'affirmative, quand ces modifications seront-elles présentées au Parlement?

[M. Crouse.]

● (1202)

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): L'Orateur, je n'ai pas vu la lettre du chef de police de Waterloo et j'ignore tout de l'incident mentionné. Je consulterai le dossier, verrai la lettre et fournirai peut-être plus tard des renseignements supplémentaires à l'honorable représentant.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN**LES SERVICES DE PREMIÈRE CLASSE À L'OUEST DU MANITOBA
ET À L'EST DE LA SASKATCHEWAN**

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. L'honorable représentant sait que le gouvernement a promis, il y a quatre ans, d'assurer des services aériens de premier ordre à l'Ouest du Manitoba et à l'Est de la Saskatchewan. J'aimerais lui demander s'il est aussi au courant du fait que le comité des transports aériens est saisi actuellement de la demande de Great Lakes Air Lines qui veut y exploiter aussitôt que possible un service d'avions à réaction, et s'il userait de ses bons offices pour qu'on commence à assurer ce service le plus tôt possible en 1978, comme il a promis de le faire lors d'une visite dans la région de Westman l'automne dernier?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je savais que la demande de Great Lakes était à l'étude. Mais, bien sûr, je ne voudrais pas faire de commentaires sur cette demande qui doit d'abord passer par la Commission canadienne des transports, que le Parlement a chargée de déterminer si une demande donnée est dans l'intérêt public.

Je dois également dire que j'attends que la Commission se prononce sur un certain nombre de demandes dont elle a été saisie et dont les auteurs proposent d'offrir ce service de diverses manières et d'assurer le transport vers Brandon, vers la région de Yorkton et de Dauphin ainsi que vers le Manitoba et la Saskatchewan. Lorsque la CCT aura rendu sa décision, je serai en mesure d'agir et d'assurer ledit service pourvu que la CCT le recommande.

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, le ministre est-il assez optimiste pour prévoir que le service sera inauguré, après tant d'années d'attente, avant l'ouverture des jeux d'hiver qui auront lieu au début de 1979? Le ministre d'État (santé et sport amateur) se trouve à Brandon aujourd'hui pour contribuer une somme de 750,000 dollars, ce qui prouve que le gouvernement accorde toute priorité à cette affaire.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'ai très bon espoir que toutes les étapes de la mise en place de ce service seront franchies bien avant la date d'ouverture de ces jeux.